

<http://gec.venissieux.org/SITIV>



# SITIV

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : jeudi 8 mars 2018

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

### **Monsieur Dureau du groupe socialiste et en marche dénonce un Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information (SITIV) qui en serait resté aux disquettes 8 pouces et se demande pourquoi avoir une compétence informatique partagée entre la ville et le syndicat.**

Faisons lui remarquer que si le SITIV a bien été créé en 1972 à l'ère de la disquette 8 pouces, c'est aussi le cas de la communauté urbaine, créée à l'ère de la collecte des déchets en camion ouvert, qui a évolué jusqu'au camion benne électrique automatisé. La Métropole de Lyon et le SITIV ont presque le même âge, ils ont beaucoup changé, de statut, de métier, de moyens, et ils se portent bien !

L'ironie de Mr Dureau masque surtout sa méconnaissance des statuts du SITIV et de la modernité de ses métiers. Ainsi, le SITIV a été un des premiers à virtualiser progressivement tous les serveurs, ce qui fait que les Villes du SITIV sont très en avance sur ce point !

Quand à la compétence partagée que monsieur Dureau ne comprend pas, c'est le principe de ce que la Métropole appelle des « compétences articulées », et c'est très à la mode en informatique, le gouvernement a même publié une liste de missions informatiques qu'il est pertinent de « mutualiser » entre communes... Décidément, monsieur Dureau en est resté, sur ce sujet, au siècle dernier